

Paris, le 9 juillet 2025

**AVIS AUX PORTEURS DES FONDS**

**OSTRUM SRI MONEY**

**(Part I-C : FR0007075122 / Part I-D : FR0010894964 / Part R : FR0011563535 /  
Part RE : FR0013298965 / Part T : FR0013299245 / Part N : FR001400FJ16 /  
Part I1 : FR0013358934 / Part R1 : FR0013358942)**

**OSTRUM SRI MONEY PLUS**

**(Part R (C) : FR0010885210 / Part I (C) : FR0010885236 / Part I (D) : FR0010885251 /  
Part N (C) : FR0013230257 / Part M (C) : FR0013527785 / Part SI : FR001400R6K0)**

Nous informons les porteurs des fonds « OSTRUM SRI MONEY » et « OSTRUM SRI MONEY PLUS » (les « FCP ») qu'une coquille s'est glissée dans le prospectus de ces deux FCP dans la partie « méthode de calcul de la commission de surperformance ».

Le prospectus a donc été corrigé sur ce point pour indiquer que la méthode utilisée est celle de l'approche dite de « J/J-1 ».

Les autres dispositions de la documentation juridique demeurent inchangées.

**La date d'entrée en vigueur de ces modifications est le 15 juillet 2025.**

La documentation juridique de ces deux FCP décrivant l'ensemble de leurs caractéristiques est disponible auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site internet : [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).





Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**Natixis Investment Managers International**

43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

E-mail : [clientservicingAM@natixis.com](mailto:clientservicingAM@natixis.com)

